



## Remise des prix et trophées Foire de la St Luc - 16 octobre

### PRIX DU CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES

C'est la 7<sup>ème</sup> année que le Parc naturel régional du Queyras, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, a organisé le concours des prairies fleuries.

Quatre agriculteurs ont proposé des parcelles  
Francis Blanc à Moline en Queyras,  
Franck Randu à Château Ville Vielle,  
François Humbert à Château Ville Vielle,  
Simon Philip à Guillestre.

La remise des prix a eu lieu lors de la Foire de la St Luc le 16 octobre à Guillestre.

#### Classement concours prairies fleuries 2017 :

1er : Francis Blanc de Moline en Queyras

Les 3 autres parcelles des candidats présentant toutes un bel intérêt, le jury a décidé de ne pas les départager.

Le lauréat du Queyras représentera le territoire au concours national qui a lieu chaque année lors du salon de l'agriculture à Paris.

*Ce concours permet de mettre en lumière le travail des agriculteurs sur les prairies, de communiquer auprès du grand public sur les enjeux de ces espaces et de favoriser des échanges entre le jury et les agriculteurs sur les qualités fourragères, écologiques et mellifères de leurs parcelles.*

### TROPHÉES DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

La Réserve de biosphère transfrontière du Mont-Viso a organisé pour la première fois cette année un concours pour récompenser des initiatives locales éco-citoyennes exemplaires et innovantes. Deux lauréats ont reçu chacun 1000€ pour mener à bien leur projet.

12 candidatures ont été reçues : 6 françaises et 6 italiennes

Les deux lauréats sont:

Cyrille Pacteau pour le projet « **le Potager du Villard** » à Guillestre.

Ce projet consiste à conforter le potager dans sa démarche du maintien de la biodiversité cultivée en lien avec son territoire et les personnes qui le composent.

L'Istituto Podere Pignatelli pour le projet « **EFA Fluviale** » à Villafranca Piemonte

qui vise à valoriser les zones EFA (zones d'intérêt écologique) et devenir un exemple pour les autres fermes du territoire par la gestion des zones adjacentes au fleuve Pô en créant de véritables corridors écologiques le long du Pô.

Cette opération transfrontalière sera renouvelée chaque année.



#### CONTACTS PRESSE :

Parc naturel régional : Hélène Berthier.  
Tél.: 04 92 46 88 28